



COMMUNE DE
VOUREY

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2020

Convocation le 10 septembre 2020

Présents Jean-Louis Pinto-Suarez, Hélène Baret, Bruno Guely, Véronique Marry, Serge Cozzi, Dominique Denys, Marc Bernard, Marie-Christine Penon, Jérémy Deglaine-Videlier, Jean Manzagol, Annie Giroud-Garampon, Angélique Ducret, Robert Repellin, Brigitte Chiaffi

Excusés Fabienne Blachot-Minassian (pouvoir donné à Dominique Denys)
Franck Pavan (pouvoir donné à Annie Giroud-Garampon)
Virginie Reynaud-Dulaurier (pouvoir donné à Serge Cozzi)
Patricia Jacquemier (pouvoir donné à Véronique Marry)
Jean-Louis Schricke (pouvoir donné Jean- Louis Pinto-Suarez)

Secrétaire de séance Bruno Guely

Approbation du dernier PV

Le procès-verbal du conseil municipal du 2 juillet 2020 est approuvé.

Délibérations

1) Désignation des délégués pour siéger dans les commissions de la CAPV

M. Jean-Louis Pinto-Suarez, 1^{er} adjoint présente cette délibération.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2121-33,

Vu l'arrêté préfectoral n° 99-8823 en date du 2 décembre 1999 instituant la communauté d'agglomération du Pays Voironnais,

Considérant qu'il convient de désigner 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants de la commune auprès de communauté d'agglomération du Pays Voironnais.

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 19

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante): 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés: 19

Majorité absolue: 10

Ont obtenu:

Pour la commission transition écologique :

- Mme Dominique Denys 19 (dix-neuf) voix - Titulaire
- Mme Annie Giroud- Garampon 19 (dix-neuf) voix - Titulaire
- Mme Brigitte Chiaffi 19 (dix-neuf) voix - Suppléant
- M .Robert Repellin 19 (dix-neuf) voix - Suppléant

Pour la commission solidarités :

- Mme Fabienne Blachot-Minassian 19 (dix-neuf) voix - Titulaire
- Mme Véronique Marry 19 (dix-neuf) voix - Titulaire
- Mme Patricia Jacquemier 19 (dix-neuf) voix - Suppléant
- Mme Hélène Baret 19 (dix-neuf) voix - Suppléant

Pour la commission économie :

- M. Jean-Louis Schricke 19 (dix-neuf) voix - Titulaire
- Mme Marie-Christine Penon 19 (dix-neuf) voix - Titulaire
- M. Marc Bernard 19 (dix-neuf) voix - Suppléant
- M. Jean-Louis Pinto-Suarez 19 (dix-neuf) voix - Suppléant

Désigne les délégués titulaires sont :

- Mme Dominique Denys, commission transition écologique
- Mme Annie Giroud- Garampon, commission transition écologique
- Mme Fabienne Blachot-Minassian, commission solidarités
- Mme Véronique Marry, commission solidarités
- M. Jean-Louis Schricke, commission économie
- Mme Marie-Christine Penon, commission économie

Désigne les délégués suppléants sont :

- Mme Brigitte Chiaffi, commission transition écologique
- M .Robert Repellin, commission transition écologique
- Mme Patricia Jacquemier, commission solidarités
- Mme Hélène Baret, commission solidarités
- M. Marc Bernard, commission économie
- M. Jean-Louis Pinto-Suarez, commission économie

2) Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au Syndicat de Bièvre (SIB)

M. Jean-Louis Pinto-Suarez, 1^{er} adjoint, informe l'assemblée qu'il faut modifier la délibération n°2020/06-06 du 4 juin 2020 instaurant les délégués titulaires et suppléants pour le Syndicat de Bièvre (SIB).

Vu l'article L2122-25 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que le conseil municipal doit élire un nouveau délégué titulaire, en sus de M. Bruno Guely (délibération n°2020/06-06 du 4 juin 2020), et deux nouveaux délégués suppléants, pour le Syndicat de Bièvre (SIB),

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'élire,

- comme deuxième délégué titulaire, M. Robert Repellin
- comme délégués suppléants, Mme Marie-Christine Penon et M. Serge Cozzi

Vote du conseil à l'unanimité.

3) Positionnement de la commune sur le devenir du Syndicat de Bièvre (SIB)

M. Bruno Guely, adjoint à la voirie et aux travaux, informe l'assemblée que le conseil syndical du SIB s'est réuni le 2 septembre 2020. Suite à cette réunion, les membres du SIB demandent à chaque commune adhérente de se positionner sur le devenir du syndicat, pour la poursuite de son activité.

Depuis 2014 les recettes annuelles des locations baissent considérablement, soit une diminution nette de presque de 100 000 €. Aujourd'hui, le syndicat ne dispose plus d'excédent sur sa section de fonctionnement et les recettes ne permettent plus de faire face aux frais courants. A l'opposé, le résultat de la section d'investissement est alimenté chaque année par l'amortissement du matériel. Par conséquent, le syndicat peut investir et acquérir de nouveaux matériels mais ne peut plus subvenir à ses dépenses courantes de fonctionnement. Afin de poursuivre ses activités, les communes doivent prendre engagement sur la location du matériel.

- Soit louer les matériels auprès du SIB pour les prestations utiles à notre commune, en précisant les matériels correspondants à nos besoins, ainsi que la fréquence annuelle approximative d'utilisation, pour l'année 2021.
- Soit poursuivre les pratiques mises en place de ces dernières années pour notre commune et ne plus faire appel au syndicat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, de poursuivre les pratiques mises en place de ces dernières années pour notre commune et ne plus faire appel au syndicat.

La commune fera appel dorénavant aux services du Pays Voironnais.

4) Désignation des délégués au conservatoire d'espaces naturels Isère, Avenir

M. Jean-Louis Pinto-Suarez, 1^{er} adjoint, informe le conseil que le conservatoire d'espaces naturels Isère – Avenir agit dans la concertation et le partenariat pour la protection et la gestion des espaces naturels de l'Isère.

Vu l'article L2122-25 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la commune est adhérente au Conservatoire d'espaces naturels Isère – Avenir,

Considérant que le conseil municipal doit élire un délégué titulaire et un délégué suppléant,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'élire à l'unanimité, Mme Dominique Denys, délégué titulaire et Mme Brigitte Chiaffi, délégué suppléant au conservatoire d'espaces naturels Isère – Avenir.

5) Modification d'un membre de la commission communication, animation et associations

Vu l'article 2121-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 2020/06-05 du conseil municipal en date du 4 juin 2020 définissant la composition des commissions municipales,

Considérant la demande de M. Jean-Louis Schricke, conseiller municipal, en date du 10 septembre 2020 ne souhaite plus participer à la commission communication, animation et association.

M. Jean-Louis Pinto-Suarez, 1^{er} adjoint, propose au conseil municipal de voter la mise à jour des membres de la commission communication, animation et association.

Nouvelle composition de la commission communication, animation et associations

Communication, Animation et associations	<u>Communication</u> Véronique Marry , Virginie Reynaud-Dulaurier, Angélique Ducret, Marie-Christine Penon, Patrick Denys, Daniel Blanc
	<u>Animation et associations</u> Véronique Marry , Hélène Baret, Marie-Christine Penon, Patricia Jacquemier, Jean Manzagol, Angélique Ducret, Brigitte Chiaffi

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de voter à l'unanimité la nouvelle composition de la commission communication, animation et associations.

6) Composition des membres de la commission communale patrimoine et environnement

Vu l'article 2121-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 2020-06/05 du conseil municipal en date du 4 juin 2020 fixant les commissions communales,

Considérant qu'il est indiqué dans cette délibération que la composition de la commission patrimoine et environnement, se fera ultérieurement par délibération,

Mme Dominique Denys, conseillère déléguée, propose à l'assemblée de voter la composition des membres suivants concernant de la commission patrimoine et environnement :

Patrimoine et environnement	Dominique Denys , Annie Giroud-Garampon, Brigitte Chiaffi, Nicole Bonneton, Pascal Frene, Paul Blachot, Stéphane Judith, Lucien Jacquemier
-----------------------------	---

Vote du conseil municipal.

7) Décision Modificative n°3 au budget communal 2020

Monsieur Jean-Louis Pinto-Suarez, adjoint aux finances, présente à l'ensemble du conseil la décision modificative suivante :

DM 3 du 17-09-2020 - Exercice 2020										
Dépenses					Recettes					
Chapitres	Compte	Intitulé du compte	Montant	Commentaires	Chapitres	Compte	Intitulé du compte	Montant	Commentaires	
INVT	21	21318	-50 866.07	CR 2020 - changement d'imputation au 2313 Local Chantarot	13	1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	790.52	Notification du 27-07-2020 - subv DETR 2è Tr Route des Rivoires	
		21534	10 801.23	Solde Tvx enfouissement 2ème Tr Route Rivoires affaire 17.001.566						
	23	2313	270 866.07	CR 2020 + BP 2020 Local Chantarot						
		2315		-220 000.00	BP 2020 - Changement d'imputation au 2313 Local Chantarot					
					-10 801.23	Solde Tvx enfouissement 2ème Tr Route Rivoires affaire 17.001.566				
			790.52	Pour équilibrer de la DM d'investissement						
TOTAL			790.52		TOTAL			790.52		
FONCT	011	615221	2 957.28	Pour dépenses à venir bâtiment de la maternelle	73	7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	8 013.28	Notification du 29-07-2020 du CD 38	
		617	1 056.00	Recherches de fuites toiture école maternelle						
	012	64162	4 000.00	Recrutement d'un emploi PEC au 01-09-2020						
	TOTAL			8 013.28	TOTAL			8 013.28		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de voter à l'unanimité.

Divers

- Bail terrain nu « la sablière »

Conformément à la délibération 2020/06-07, pouvoirs du conseil municipal délégués au Maire.

M. Bruno Guely, adjoint à la voirie et aux travaux, informe l'assemblée qu'elle a signé un bail de « terrain nu » avec la société GUINTOLI pour une durée de six ans, en date du 1^{er} septembre 2020, pour une partie du terrain municipal de « la sablière ».

- Enquête publique concernant la ZAP Charnècles, Renage, Rives et Vourey

Madame le Maire, informe le conseil municipal de l'ouverture de l'enquête publique préalable à la création d'une zone agricole protégée (ZAP), sur le territoire des communes de Charnècles, Renage, Rives et Vourey.

Ouverture de l'enquête lundi 5 octobre 2020 au vendredi 6 novembre 2020 inclus.

Les dossiers ainsi que les registres d'enquête seront déposés à la mairie de Vourey, pendant toute la durée de l'enquête, afin que le public puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier de l'enquête sera consultable, à compter de la date d'ouverture d'enquête sur le site internet de la commune, à l'adresse www.charnecles.fr, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat en Isère, à l'adresse www.isere.gouv.fr (onglet publications rubrique enquêtes et consultations publiques).

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, en mairie de Charnècles, siège de l'enquête, à l'adresse suivante :

Mairie de Charnècles
A l'attention de
Monsieur le commissaire enquêteur
Projet de création d'une Zone Agricole Protégée
260, chemin de l'Eglise
38 140 CHARNECLES

ou bien par courriel à l'adresse électronique suivante: enquetepublique@ville-charnecles.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Charnècles les jours suivants :

- le lundi 05 octobre 2020 de 15h00 à 17h00 ;
- le vendredi 06 novembre 2020 de 13h30 à 16h00 ;

Pour information, les jours et heures d'ouverture de la mairie de Charnècles sont :

- le lundi de 9h00 à 12h00 puis de 15h30 à 17h30 ;
- le mardi et le mercredi de 9h00 à 12h00 ;
- le jeudi de 9h00 à 12h00 puis de 15h30 à 18h45 (sauf vacances scolaires : fermeture à 17h30) ;
- le vendredi de 13h30 à 16h00.

Le conseil municipal s'est achevé à 19h24.

Prochain conseil municipal fixé au jeudi 19 novembre 2020 à 18h30.